

## Avis

### Aux Exportateurs et opérateurs Economiques

Il est porté à la connaissance des exportateurs et opérateurs économiques **que toute exportation tunisienne vers la Libye doit être obligatoirement accompagnée d'un certificat de conformité aux normes libyennes et ce à partir du 01 mars 2009** conformément aux dispositions du Programme de la Reconnaissance Mutuelle des Certificats de Conformité entre la Tunisie et la Libye qui est mis en application à partir du 01 janvier 2008.

Pour plus amples informations, nous vous prions de contacter le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX), l'Institut National de la Normalisation et la Propriété Industrielle (INORPI), et les centres techniques.

Organismes	Tel/Fax
Centre de promotion des Exportations	Tel : 71234200 Fax : 71237325
Institut National de la Normalisation et la propriété industrielle	Tel : 71806758 Fax : 71807071
Centre National du Cuir et de la Chaussure	Tel : 71432255 Fax : 70432282
Centre technique des industries mécaniques et électriques	Tel : 71392300 Fax : 71546673
Centre Technique des Matériaux de Construction de la Céramique et du Verre	Tel : 71392300 Fax : 71392460
Centre Technique du Textile	Tel : 71381133 Fax : 71382558
Centre Technique de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement	Tel : 71940730 Fax : 71940106
Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement	Tel : 71772755 Fax : 71773300
Centre technique de la chimie	Tel : 71940755 Fax : 71940241
Centre Technique de l'Agro-Alimentaire	Tel : 71941015 Fax : 71941080
groupement des industries des conserves alimentaires	Tel : 71782633 Fax : 71783206
Laboratoire Central d'Analyses et d'Essais	Tel : 71750412

	Fax :71231614
--	---------------